

Compte rendu
Non exhaustif et succinct
Réunion CSE du 22/06/23

BLAGNAC, le 28/06/2023

État des effectifs au 31/05/2023 :

DAS : 1289 et 1411,23 avec intérim
IBERICA : 157 et aucun intérim
GMBH (Allemagne) : 95 dont 15 intérim
Ylipson : 71
Chine : 3
AUSGAEL (USA) : 3

Salariés Sauveteurs-secouristes du Travail :

Selon le cadre légal, deux conditions sont nécessaires à l'obligation de présence d'un sauveteur-secouriste du travail (SST) sur le lieu de travail :

- Ateliers effectuant des travaux dangereux
- Chantier occupant plus de vingt personnes pendant plus de quinze jours.

La direction indique que nous manquons de volontaires pour la formation SST, un rappel sera fait aux managers pour sensibiliser les salariés.

Passage à 36H validé :

En parallèle de la négociation sur le nouvel accord durée et organisation du temps de travail, **FO DAS a revendiqué et obtenu**, le passage à 36H hebdomadaire minimum, systématique, des salariés contractuellement à 35H.
Pour FO DAS, il était important de **ne pas confondre vitesse et précipitation** dans cette négociation.

Départ Julie CSE :

Après de longues années passées avec nous, Julie, va quitter l'accueil du CSE le 30 juin.
L'organisme prestataire lui a trouvé un remplaçant, Guilhem, qui a pris ses fonctions depuis le lundi 19 juin.
Toute l'équipe FO DAS souhaite à Julie une bonne continuation dans son nouveau projet professionnel, nous sommes heureux d'accueillir Guilhem.

Réorganisation direction :

Une réorganisation des postes de direction est en cours, un nouvel organigramme sera prochainement officialisé.

Accident de trajet :

Si vous êtes victime d'un accident de trajet, vous, ou votre responsable, avez au maximum 24H pour le signaler à la société.

Un formulaire de déclaration est disponible dans Isatis :

Communication/HSE/Accident du travail

Un accident de trajet est un événement soudain et imprévu qui vous a causé un dommage corporel et qui s'est produit entre les points suivants :

- Votre résidence et votre lieu de travail
- Votre lieu de travail et le lieu de restauration où vous vous rendez pendant la pause repas.

Vous avez des questions ? Vous ne savez pas comment faire ? **Contactez-nous**

Personnes à contacter en cas d'urgence :

La direction rappelle qu'il est fortement recommandé de renseigner les personnes à contacter, en cas de malaises ou accidents durant votre travail, en faisant une demande de mise à jour de votre profil dans ISATIS.

Écart de salaires entre anciens et nouveaux salariés :

La directrice des ressources humaines rappelle que l'expérience et le CV, sont pris en compte dans les salaires qui sont proposés aux nouveaux embauchés, et que dans notre société, les salaires proposés aux nouveaux embauchés sont conformes aux grilles de salaires internes.

Derniers Job datings :

Saint Nazaire : 25 candidats reçus et 2 embauches.
Marseille : 10 candidats reçus, 1 embauche et de nombreux dossiers d'alternants.

La direction précise que malgré le peu de candidats, qui s'explique par des bassins d'emplois en pénurie, ces événements permettent tout de même d'apporter une bonne visibilité pour la société.

Un nouveau job dating devrait être organisé à Toulouse en septembre.